



**Aux agents autorisés  
Membres du conseil d'administration  
Association des emballeurs de pommes du Québec**

**5 février 2008**

**Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2007 – FAB le producteur**

Décisions du 5 février 2008 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation.

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARDS	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0525 \$ la livre ou 2,20 \$ le minot de 42 livres		
À compter du début de la récolte		Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 \$ la livre ou 2,31 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (pour déclassement)	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (pour déclassement)
À compter du début de la pomme tardive		Tardives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)	Tardives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)
À compter du 21 décembre 2007	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (de déclassement)	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (de déclassement)
À compter du 21 décembre 2007		Tardives 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres ( <i>pommes entreposées</i> ) *	Tardives 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres ( <i>pommes entreposées</i> ) *
À compter du 5 février 2008		Tardives 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (de déclassement)	Tardives 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (de déclassement)
À compter du 5 février 2008		Tardives 0,115 \$ la livre ou 4,83 \$ le minot de 42 livres ( <i>pommes entreposées</i> ) *	Tardives 0,115 \$ la livre ou 4,83 \$ le minot de 42 livres ( <i>pommes entreposées</i> ) *

\* **Pommes entreposées** : Pommes sortant de l'entrepôt n'ayant pas fait l'objet d'un classement après entreposage.

**Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265**

**Diane Allie**  
**Agente d'information**  
**Fédération des producteurs de pommes du Québec**